

Saliès – conseil municipal du 30 juin 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON
Albi-Sud

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 juin 2025
L'An deux mille vingt-cinq et le trente juin

Nombre de conseillers

En exercice 12

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, **après convocation légale du 23 juin 2025**, sous la présidence de **Jean-François ROCHEDREUX, le Maire**.

Présents 7

Votants 7

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX Jacky MIQUEL, Bernard TOMINET, Valérie JACQUET, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON et David FERRÉ.

Excusés : Florence CABROL Raymond CHAPPERT, Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES et Florence VOGEL.

<p>ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS (ANVITA) AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE</p>
--

Lors du Conseil municipal du 19 septembre 2023, le Conseil municipal a décidé d'adhérer à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA).

Par courrier daté du 10 juin dernier, l'ANVITA a transmis une demande de soutien financier exceptionnel.

Pour rappel, l'ANVITA compte plus de 90 collectivités. Depuis sa création en 2018, cette association d'élus a vocation à accompagner et soutenir les membres du réseau en tenant compte des réalités territoriales, notamment dans le soutien lors des situations de crise et d'urgence liées aux questions de l'accueil et de l'hébergement inconditionnel. Ensemble, nous proposons à chaque occasion d'interpeller et/ou de formuler dans un dialogue avec l'État des politiques publiques inclusives.

Aujourd'hui, l'ANVITA fait face à des difficultés financières conjoncturelles. 2025 est marquée par des coupes budgétaires sans précédent et un climat politique tendu sur les enjeux autour de l'accueil.

Ainsi, les membres ont proposé lors de l'Assemblée Générale du 5 Juin 2025 à Lyon, d'envoyer un appel à contribution exceptionnelle aux collectivités de l'ANVITA. Pour finir l'année et amorcer début 2026 sereinement, l'association recherche 100 000€.

La contribution demandée est libre mais a pu être évaluée entre 0 et 300€, proportionnellement à la taille de notre collectivité et aux nombres de collectivités sollicitées.

L'association dit travailler à un recentrage et une re-priorisation de ces missions, ce qui entrainera une restructuration des ressources humaines de l'ANVITA, afin de réduire les charges de fonctionnement de l'association.

Saliès – conseil municipal du 30 juin 2025

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette question.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

Vu le courrier sollicitant une subvention auprès de la commune de Saliès reçu le 13 janvier dernier;

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

ACCEPTE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 euros.

PRECISE que les dépenses correspondantes à ce montant sont inscrites au Budget Primitif Communal 2025.

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 30 juin 2025.

Le secrétaire de séance

Jacky MIQUEL



Le Maire

Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le

03 JUIL. 2025